

5 3895

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 ter

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : **18 mai 2006**

Handwritten signature: GB

2. Intitulé de la section : (2)

AMEUBLEMENT : DECORATION TEXTILE DE L'HABITAT

CODE (3) **54100052052**

3. Finalités de la section :

Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s) (2)

4. Classement de la section :

- (1) Enseignement secondaire du degré : (1) inférieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

Certificat d'Ameublement : Décoration textile de l'habitat, spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale

6. Modalités de capitalisation :

6.1. Organigramme de la section

6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° **2** de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration

Code de la section : (3)

54 10 00 520 52

7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (2)	<u>Classement des U.F.</u> (2) (5)	<u>Code des U.F.</u> (6)	<u>Code du domaine de formation</u> (4)	<u>Unités déterminantes</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Ameublement : cartonnages et recouvrements	ESST	54 10 01 021 52	502	X	240
Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 1	ESST	54 10 02 021 52	502		120
Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 2	ESST	54 10 04 021 52	502	X	120
Stage : ameublement : décoration textile de l'habitat	ESST	54 10 03 021 52	502		72
Epreuve intégrée de la section : ameublement : décoration textile de l'habitat	ESSQ	54 10 00 022 52	502		20

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	572
B) nombre de périodes professeur (2)	502

√

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de page(s) (2)

9. Tableau de concordance (à approuver par la Commission de concertation) :

Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

10. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

.....

.....

.....

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : ...14...JUN...2006.

Signature :

J. LEONARD

Administrateur pédagogique

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit ESIT, ESIS, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA

(6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

D 8 TER : au 01.03.98

FINALITES DE LA SECTION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant de concevoir l'habillage de fenêtres et d'éléments de décoration de type coussins, cartonnages et recouvrements et d'en maîtriser les techniques appropriées.

Cette section contribuera en outre à développer son sens de l'organisation du travail, son autonomie et sa créativité. Elle fournira les éléments de base pour son insertion professionnelle dans le domaine de la décoration textile de l'habitat.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION

Date de dépôt SeGEC :

AMEUBLEMENT : DECORATION TEXTILE DE L'HABITAT

Date d'approbation:		Date d'application obligatoire:				Date limite d'application:					
Code régime provisoire	Code dom. form.	Intitulé régime 1 provisoire	Code régime 1 provisoire	Code dom. form.	Intitulé régime 1 provisoire	Cirso	Code dom. form.	Intitulé régime 2	Niveau	Type form.	Nbre périodes
		Ameublement : décoration textile de l'habitat	541000S20S1		Ameublement : décoration du home						
	502	Ameublement : cartonnages et recouvrements	541001U21S1	502	Ameublement : techniques spécifiques - gainerie décoration						
	502	Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 1			Ameublement : techniques spécifiques - tapisserie						
	502	Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 2	541002U21S1	502							
	502	Stage : ameublement : décoration textile de l'habitat	541003U21S1	502	Stage : ameublement : décoration du home						
	502	Epreuve intégrée de la section : ameublement : décoration textile de l'habitat	541000U22S1	502	Epreuve intégrée: ameublement : décoration du home						

S E C T I O N

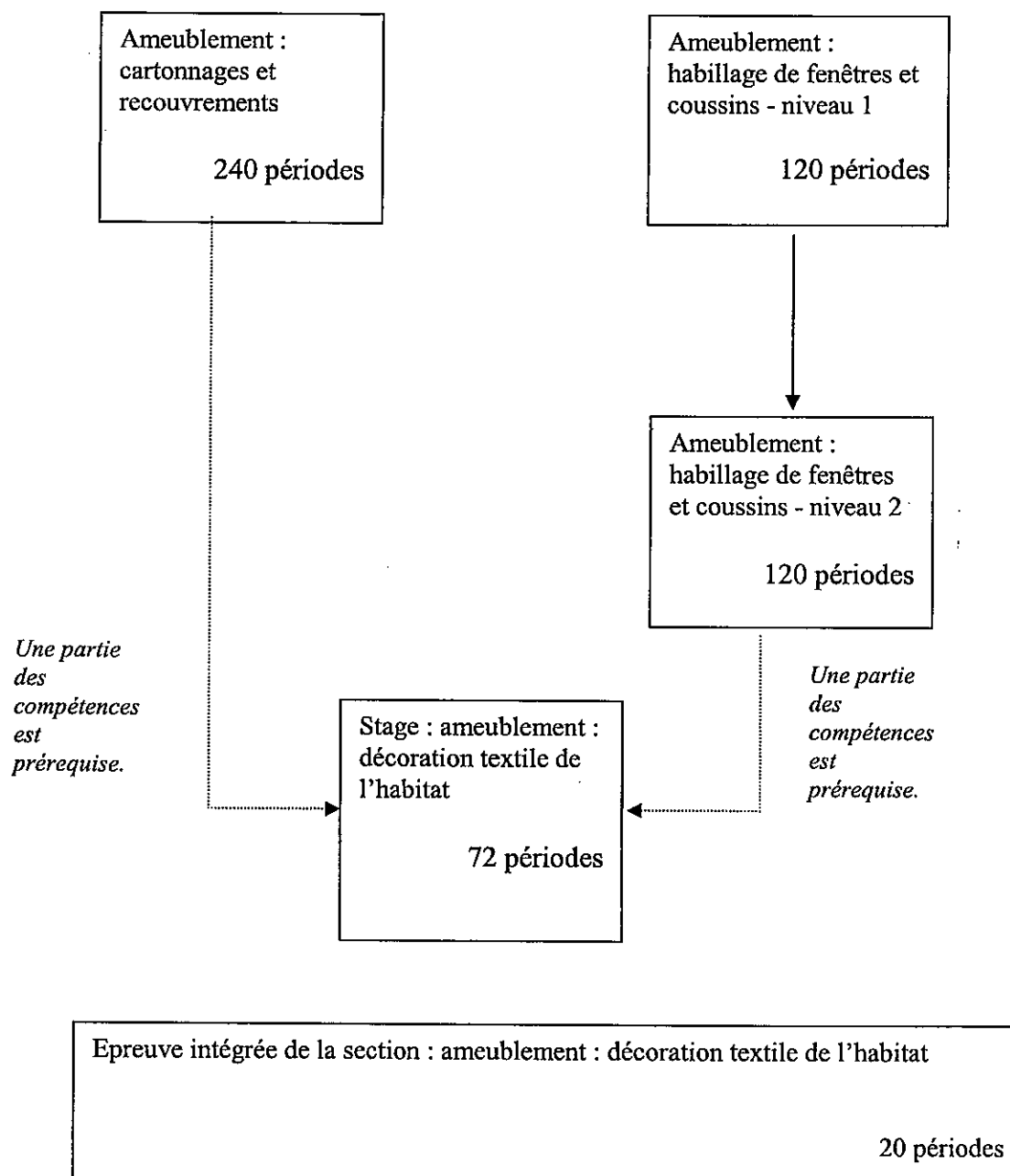
U F

U F

U F

U F

U F

MODALITES DE CAPITALISATION

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : **18 mai 2006**

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

AMEUBLEMENT : CARTONNAGES ET RECOUVREMENTS

CODE DE L'U.F. (3) 54 10 01 U 21 5 2	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
---	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
 - du degré : (1) transition (1) qualification
 - (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Reprise en annexe n° 3..... de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4..... de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5..... de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6..... de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) 54 10 01 021 52	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Confection et recouvrements en ameublement	CTPP	D	192
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	48
		Total des périodes	240

v

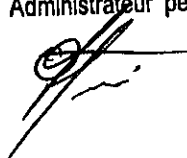
12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

14 JUIN 2006

Date :

J. LEONARD
Administrateur pédagogiqueSignature : 

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les techniques de préparation, de confection et de finition nécessaires à la réalisation d'éléments de décoration de type cartonnages et recouvrements comportant des difficultés techniques.

En outre, l'unité de formation contribuera à développer chez l'étudiant le sens de l'organisation du travail, l'autonomie, la précision, le soin et la créativité.

Ameublement : Cartonnages et recouvrements

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

- Réaliser un exercice technique de confection, simple et de qualité, en ameublement ou en habillement.

Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Habillement : techniques élémentaires », classée dans l'enseignement secondaire inférieur

ou

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ameublement confection : techniques de base » dans l'enseignement secondaire inférieur.

Ameublement : Cartonnages et recouvrements

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par machine.

PROGRAMME DU COURS

TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION
<p><u>L'étudiant sera capable:</u> <i>d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> ● d'identifier, de sélectionner et d'utiliser les matières spécifiques de recouvrement : <ul style="list-style-type: none"> - tissu, - skaï, - papier adhésif ou non, - papier décoratif ; ● d'apparier aux matières et réalisations : <ul style="list-style-type: none"> - les renforts adhésifs ou non, - les bourres : ouatine, mousse ; ● d'identifier, de sélectionner et d'utiliser : <ul style="list-style-type: none"> - le matériel de construction et de support : <ul style="list-style-type: none"> - carton, - contre-plaqué, - bois, - carcasse, - le matériel de collage : <ul style="list-style-type: none"> - colle liquide, - papier collant double face, - vlieseline, - papier adhésif, - polyphasé, - rhodoïde, - le matériel spécifique de découpe : <ul style="list-style-type: none"> - ciseaux, - cutter - trancheuse, - le matériel d'encollage, - le matériel de repassage ; ● d'identifier, d'utiliser les plans et les fiches techniques : <ul style="list-style-type: none"> - décoder les symboles et les schémas, 	<p style="text-align: center;"><u>En coupe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● de prendre des mesures : <ul style="list-style-type: none"> - de surfaces, - de volumes, selon les formes prévues ou à recouvrir ; ● de tracer le patron de base des différentes surfaces et volumes à gainer ; ● d'adapter des gabarits ; ● de dégager le patronage des divers éléments constitutifs : <ul style="list-style-type: none"> - du cartonnage : <ul style="list-style-type: none"> - pièces de construction, - du gainage : <ul style="list-style-type: none"> - pièces de bourrage ou renfort, - pièces de recouvrement extérieur et intérieur ; ● de prévoir le patronage industriel ; <ul style="list-style-type: none"> - réserves d'assemblage, d'emboîtement, - dégagement des angles ; ● de prendre des formes <i>(à titre indicatif)</i> <ul style="list-style-type: none"> - de surfaces intérieures à gainer : meubles, tiroirs, - de sièges : fauteuils, - de carcasses d'abat-jour, - de paravent, - de dossier de lit ; ● de reproduire des schémas ; 	<p style="text-align: center;"><u>de réaliser :</u></p> <p style="text-align: center;"><i>(à titre indicatif)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le cartonnage et le gainage : <ul style="list-style-type: none"> - de rangements de toutes formes, - d'accessoires de bureau, de salle de bain,... - d'encadrements, - des abat-jour de différentes formes et modèles, - des housses de fauteuils, de chaises, de tabourets, - le gainage de tiroirs, vitrines, coffres, dossier de lit, paravents ; <p style="text-align: center;"><u>En technique d'assemblage et d'achèvement :</u></p> <p style="text-align: center;"><i>selon les réalisations,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● d'effectuer divers cartonnages : <ul style="list-style-type: none"> - assemblage, collage des pièces de carton nécessaires à la construction d'objets à gainer ; ● d'assembler les divers éléments de recouvrement : <ul style="list-style-type: none"> - coutures ouvertes, - rentrés simples, - rentrés crantés ; ● d'exécuter des emboîtements et des housses <ul style="list-style-type: none"> - simples, - avec bourrage, - avec inclusion de passepoil, de volants froncés et plissés ;

Ameublement : Cartonnages et recouvrements

<ul style="list-style-type: none"> - utiliser le vocabulaire technique, - suivre la gamme de montage ; <ul style="list-style-type: none"> ● d'organiser son travail en appliquant : <ul style="list-style-type: none"> - les règles d'O.S.T., - les règles d'hygiène, - les règles de sécurité, - les facteurs ergonomiques ; ● de développer le sens de l'esthétique, la dextérité, la précision et le soin. 	<p style="text-align: center;"><u>En découpe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● de préparer la matière : <ul style="list-style-type: none"> - coupe à l'unité : - tissu dossé ou dédossé, - pli tissu décalé ; ● d'établir le plan de coupe rationnel : <ul style="list-style-type: none"> - recherche du placement ; ● de calculer le métrage des différentes fournitures <ul style="list-style-type: none"> - carton, - doublure, - renfort ; ● de découper les matières ; ● de procéder au marquage et de préparer la bûche. 	<ul style="list-style-type: none"> ● de gainer armoires ou tiroirs : <ul style="list-style-type: none"> - pose tendue, - marouflage ; ● d'appliquer les techniques de finition : <ul style="list-style-type: none"> - l'anglésage ; ● de réaliser des abat-jour de diverses formes : <ul style="list-style-type: none"> - tissu collé sur support, - tissu tendu, froncé, plissé, - doublés ; ● de réaliser des capitonnages. <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-top: 10px;"> <p style="text-align: center;"><i>Suivant le degré de difficulté, certaines techniques d'exécution pourront faire l'objet d'apprentissage sous forme d'exercices techniques.</i></p> </div>
--	--	--

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de réaliser un produit fini de qualité : cartonnage et gainage d'un élément de décoration ;
- d'appliquer à cette réalisation les techniques appropriées au modèle et aux matières employées, en particulier :
 - la sélection et la quantification des matières appropriées,
 - le placement, la découpe et la prise des marques,
 - la réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le respect des consignes,
- le respect des dimensions du travail fini,
- le degré de qualité du produit fini,
- la rapidité d'exécution,
- le sens de la créativité et de l'esthétique,
- la méthode rationnelle du travail,
- le degré d'autonomie.

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : Gérard Bouillot

Date et signature (2) : 18 mai 2006

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

AMEUBLÉMENT : HABILLAGE DE FENÊTRES ET COUSSINS - NIVEAU 1

CODE DE L'U.F. (3) <i>54100202152</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
---------------------------------------	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Reprise en annexe n° 3..... de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4..... de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5..... de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6..... de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) 54 1002021 52	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du cours (2)	Classement du cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Confection en ameublement	CTPP	D	96
2. Part d'autonomie		P	24
		Total des périodes	120

v

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

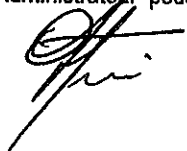
b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

J. LEONARD
Administrateur pédagogique

Date : **14 JUIN 2006**

Signature : 

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les techniques de préparation, de confection et de finition nécessaires à la réalisation :

- d'un habillage simple de fenêtre,
- de coussins de formes et modèles différents ;

En outre, l'unité de formation contribuera à développer chez l'étudiant le sens de l'organisation du travail, l'autonomie, la précision, le soin et la créativité.

Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 1

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

- Réaliser un exercice technique de confection, simple et de qualité, en ameublement ou en habillement.

Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation «Habillement : techniques élémentaires », classée dans l'enseignement secondaire inférieur

ou

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ameublement confection : techniques de base » dans l'enseignement secondaire inférieur.

Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 1

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par machine.

TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION
<p>L'étudiant sera capable: d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées</p>		
<p>d'identifier et de sélectionner les matières appropriées aux techniques et réalisations de l'unité de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissus : <ul style="list-style-type: none"> - fibres, textures, aspect, - matières, composition, mélanges, - étiquetage, entretien, - flots, laizes, - non tissés ; <p>de sélectionner et d'appareiller aux matières suivant les propriétés et le mode d'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforts thermocollants ou non, - doublures, - ouatines, molletons, - matières de rembourrage, - passementerie, mercerie : <ul style="list-style-type: none"> - galons, - cordelières, - biais, passepoils ; <p>d'identifier, de sélectionner et d'utiliser, suivant les matières et modèles, en tenant compte des conditions et procédés de suspension (barres, tringles,...):</p> <ul style="list-style-type: none"> - rubans fronceurs, - cordons de tirage, - systèmes d'attache, - accessoires appropriés ; <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser et de régler le matériel spécifique aux matières et techniques d'exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de marquage, de traçage, de découpe, - d'assemblage : PP,SR, - matériel de repassage ; 	<p style="text-align: center;"><u>En coupe :</u></p> <p>de prendre des mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon les différentes réalisations, - de surfaces à couvrir, - de volumes à envelopper ; <p>de relever et de modifier des gabarits ;</p> <p>de tracer des patrons de base, de formes géométriques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - stores, - embrasses, - coussins, - housses ; <p>de transcrire, sur une base, les particularités d'un modèle ;</p> <p>de modifier les patrons de modèle ;</p> <p>de réaliser le patronage industriel de différents éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissu, - doublure, - molleton, - renforts ; <p style="text-align: center;"><u>En découpe :</u></p> <p>de calculer le métrage des matières par report des mesures en tenant compte</p> <ul style="list-style-type: none"> - du modèle, - de l'ampleur, - de l'emboîtement, - des réserves, - des raccords ; 	<p><u>de confectionner de façon mécanisée:</u></p> <p style="text-align: center;"><i>(à titre indicatif)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des rideaux, voilages, brise-vue, - des tentures simples doublées ou non, - des embrasses simples, - des stores américains, bateaux et fantaisies, - des coussins de formes, de volumes, de matières différents, - des galettes de chaises simples ; <p style="text-align: center;"><u>En technique d'assemblage :</u></p> <p>de réaliser, selon la mode, différents types d'assemblages avec inclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de partie plate, - de partie froncée, - de partie plissée, - de passepoil, - de passementerie, <p>en lignes droites, courbes, brisées, dans toutes les matières ;</p> <p>de réaliser des incrustations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de même tissu, - de tissus différents ; <p>d'appareiller les différentes matières suivant les techniques et réalisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par glaçage, - par thermocollage, - par doublage ;

Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 1

<p>de sélectionner et d'utiliser les techniques de repassage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cours de travail, - du produit fini ; <p>de développer le sens de l'esthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélection d'un style de décoration (classique ou fantaisie), en fonction - de l'habitat, - du mode de vie, - du budget ; <p>d'identifier et d'utiliser les plans et fiches techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décoder les symboles, schémas et dessins techniques, - suivre la gamme de montage ; <p>d'appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les règles de sécurité et d'hygiène, - les principes d'O.S.T., - les facteurs d'ergonomie. <p>de développer le sens de l'esthétique, la dextérité, la précision et le soin.</p>	<p>de préparer la matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissu dossé, dédossé, - pli décalé, - coupe à l'unité ou en série ; <p>d'établir le plan de coupe en fonction des matières et laizes différentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul des métrages des différentes matières complémentaires : - doublures, - isolants, - molletons ; <p>de sélectionner et d'évaluer la quantité de rembourrage nécessaire à l'effet, à l'usage, au confort et à l'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapport qualité, densité, volume, prix de revient ; <p>de calculer le métrage des différentes fournitures</p> <ul style="list-style-type: none"> - biais, - passepoils, - rubans fronceurs ou plisseurs, - cordelières, franges, - passementerie ; <p>de découper les matières.</p>	<p style="text-align: center;"><u>En technique d'achèvement</u></p> <p>de sélectionner, d'approprier aux styles et aux matières, et de réaliser de façon mécanisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - différents procédés de montage (tête) de rideaux, - l'exécution d'ourlets, doublure libre ou non, - la finition de bords, - le choix de techniques décoratives ; <p>de connaître et de réaliser des stores plats, froncés, volantés simples.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-top: 20px;"> <p style="text-align: center;"><i>Suivant le degré de difficulté, certaines techniques d'exécution pourront faire l'objet d'apprentissage sous forme d'exercices techniques</i></p> </div>
---	---	--

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de réaliser deux produits finis, simples et de qualité :
 - un habillage de fenêtre,
 - un coussin ;
- d'appliquer à ces réalisations les techniques appropriées aux modèles et aux matières employées, en particulier :
 - la sélection et la quantification des matières appropriées,
 - le placement, la découpe et la prise des marques,
 - la réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le respect des consignes,
- le respect des dimensions du travail fini,
- le degré de qualité du produit fini,
- la rapidité d'exécution,
- le sens de la créativité et de l'esthétique.

Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 1

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1DOCUMENT 8 bisDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE FORMATION**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
 (1) Provincial et communal

- (1) Libre confessionnel
 (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**Date et signature (2) : **18 mai 2006**

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**AMEUBLEMENT : HABILLAGE DE FENETRES ET COUSSINS - NIVEAU 2**

CODE DE L'U.F. (3) 54 10 04 U 21 S 1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
---	---

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
du degré : (1) inférieur (1) supérieur
 (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement :**

Reprise en annexe n° 3..... de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours :

Repris en annexe n° 4..... de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n° 5..... de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n° 6..... de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3)	54100402151	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	502
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du cours</u> (2)	<u>Classement du cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Confection en ameublement	CTPP	D	96
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	24
		Total des périodes	120

v

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

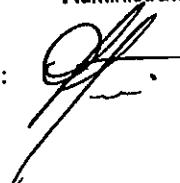
En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

14 JUIN 2006

Date :

Signature :

J. LEONARD
Administrateur pédagogique



(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les techniques de préparation, de confection et de finition nécessaires à la réalisation :

- d'un habillage de fenêtre,
 - de coussins de formes et modèles différents,
- comportant des difficultés techniques.

En outre, l'unité de formation contribuera à développer chez l'étudiant le sens de l'organisation du travail, l'autonomie, la précision, le soin et la créativité.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

Réaliser un exercice technique, simple et de qualité, d'habillage de fenêtre ou de confection de coussin, en appliquant les techniques appropriées au modèle choisi et à la matière sélectionnée.

Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 1 » classée dans l'enseignement secondaire supérieur.

Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 2

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par machine.

TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION
<p><u>L'étudiant sera capable:</u> d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées</p>		
<p>d'identifier et de sélectionner les matières appropriées aux techniques et réalisations de l'unité de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissus : <ul style="list-style-type: none"> - fibres, textures, aspect, - matières, composition, mélanges, - étiquetage, entretien, - flots, laizes, - non tissés, - plastifiés, enduits, - occultants, isolants, ignifugés ; <p>de sélectionner et d'appareiller aux matières, suivant les propriétés et le mode d'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforts thermocollants ou non, - renforts spécifiques : bukram, - doublures spécifiques, - ouatines, molletons, - matières de rembourrage : <ul style="list-style-type: none"> - plumes, - volume mousse polyester, - billes frigolite, - mousse en flocons, - passementerie, mercerie : <ul style="list-style-type: none"> - galons, - rubans, - cordelières, - bials, passepoils ; <p>d'identifier, de sélectionner suivant les matières et modèles, en tenant compte des conditions et procédés de suspension (barres, tringles,...):</p> <ul style="list-style-type: none"> - rubans fronceurs, - cordons de tirage, - systèmes d'attache, - accessoires appropriés ; 	<p style="text-align: center;"><u>En coupe :</u></p> <p>de prendre des mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon les différentes réalisations, - de surfaces à couvrir, - de volumes à envelopper ; <p>de relever et de modifier des gabarits ;</p> <p>de tracer des patrons de base de formes géométriques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cantonnières, - lambrequins, - embrasses, - coussins, - housses, - stores ; <p>de transcrire, sur une base, les particularités d'un modèle ;</p> <p>de modifier les patrons de modèle ;</p> <p>de réaliser le patronage industriel de différents éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissu, - doublure, - molleton, - renforts ; <p style="text-align: center;"><u>En découpe :</u></p> <p>de calculer le métrage des matières par report des mesures en tenant compte</p> <ul style="list-style-type: none"> - du modèle, - de l'ampleur, - de l'emboîtement, - des réserves, - des raccords ; 	<p><u>de confectionner de façon mécanisée:</u></p> <p style="text-align: center;"><i>(à titre indicatif)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des tentures doubles, triples (doublure amovible ou non), - des embrasses fantaisie, - des cantonnières, lambrequins, - des stores américains, bateaux, vénitiens, bouillonnés et fantaisies, - des coussins fantaisie de formes, de volumes, de matières différents - des galettes de chaises avec bande d'épaisseur, - des housses de chaises ; <p style="text-align: center;"><u>En technique d'assemblage :</u></p> <p>de réaliser, selon la mode, différents types d'assemblages avec inclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de partie plate, - de partie froncée, - de partie plissée, - de passepoil, - de passementerie, <p>en lignes droites, courbes, brisées, dans différentes matières ;</p> <p>de réaliser des incrustations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de même tissu, - de tissus différents, - avec insertion de passepoils ;

Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 2

<p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser et de régler le matériel spécifique aux matières et aux techniques d'exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de marquage, de traçage, de découpe, - d'assemblage : PP,SR, - matériel de repassage ; <p>de sélectionner et d'utiliser les techniques de repassage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cours de travail, - du produit fini ; <p>de développer le sens de l'esthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélection d'un style de décoration (classique ou fantaisie), en fonction -de l'habitat, -du mode de vie, -du budget ; <p>d'identifier et d'utiliser les plans et fiches techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décoder les symboles, schémas et dessins techniques, - suivre la gamme de montage, - adapter et personnaliser la gamme de montage ; <p>d'appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les règles de sécurité et d'hygiène, - les principes d'O.S.T., - les facteurs d'ergonomie ; <p>de développer le sens de l'esthétique, la dextérité, la précision et le soin.</p>	<p>de préparer la matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissu dossé, dédossé, - pli décalé, - coupe à l'unité ou en série ; <p>d'établir le plan de coupe en fonction des matières et laizes différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul des métrages des différentes matières complémentaires : - doublures, - isolants, - molletons ; <p>de sélectionner et d'évaluer la quantité de rembourrage nécessaire à l'effet, à l'usage, au confort et à l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapport qualité, densité, volume, prix de revient ; <p>de calculer le métrage des différentes fournitures</p> <ul style="list-style-type: none"> - biais, - passepoils, - rubans fronceurs ou plisseurs, - cordelières, franges, - passementerie ; <p>de découper les matières.</p>	<p>d'appareiller différentes matières suivant les techniques et réalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> - par glaçage, - par thermocollage, - par doublage ; <p style="text-align: center;"><u>En technique d'achèvement</u></p> <p>de sélectionner, d'approprier aux styles et aux matières, et de réaliser de façon mécanisée ou artisanale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - différents procédés de montage (tête) de rideaux, - le doublage et triplage de tentures, - l'exécution d'ourlets, doublure libre ou non, - la finition de bords, - le choix de techniques décoratives. <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin-top: 20px;"> <p style="text-align: center;"><i>Suivant le degré de difficulté, certaines techniques d'exécution pourront faire l'objet d'apprentissage sous forme d'exercices techniques</i></p> </div>
--	---	---

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de réaliser deux produits finis de qualité :
 - un habillage de fenêtre comportant des difficultés techniques,
 - un coussin de modèle élaboré ;
- d'appliquer à ces réalisations les techniques appropriées aux modèles et aux matières employées, en particulier :
 - la sélection et la quantification des matières appropriées,
 - le placement, la découpe et la prise des marques,
 - la réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le respect des consignes,
- le respect des dimensions du travail fini,
- le degré de qualité du produit fini,
- la rapidité d'exécution,
- le sens de la créativité et de l'esthétique,
- la méthode rationnelle du travail,
- le degré d'autonomie.

Ameublement : habillage de fenêtres et coussins - niveau 2

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

S-3885/4

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

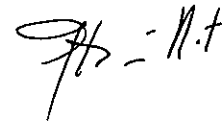
UNITE DE FORMATION
STAGE

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : **18 mai 2006**



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

STAGE :

AMEUBLEMENT : DECORATION TEXTILE DE L'HABITAT
.....
.....

CODE DE L'U.F. (3) <i>54 10 03 021 52</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
---	---

- 3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :**
 - (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 - du degré : (1) inférieur (1) supérieur
 - (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel :** (1) oui (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement :** Sans objet (pas d'annexe n° 3)
- 8. Programme :**
 - 8.1. Etudiant Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)
 - 8.2. Chargé de cours
- 9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réserve à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) 54 10 03 021 52	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
------------------------------------	--------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :**Code U**

11.1. Etudiant : (2) 72 périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement du stage :

<u>Classement du cours</u> (2)	<u>Code U</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
		- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
CTPP	Y		2

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

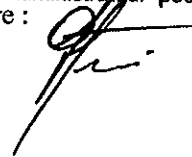
14 JUN 2006

Date :

J. LEONARD

Administrateur pédagogique

Signature :



- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'Administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant, au travers d'un stage :

- de se situer face aux réalités de la vie professionnelle en développant les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux adaptés à sa fonction ;
- de s'intégrer dans une équipe de travail hiérarchisée ;
- de développer sa capacité relationnelle.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

En Ameublement : Cartonnages et recouvrements

- réaliser un exercice technique de qualité de cartonnage et de recouvrement d'un élément de décoration ;

En Ameublement : Habillage de fenêtres et coussins

- réaliser deux exercices techniques de qualité :
 - un habillage de fenêtre comportant une doublure,
 - la confection d'un coussin ;
- d'appliquer à ces réalisations les techniques appropriées aux modèles et aux matières employées, en particulier :
 - la sélection et la quantification des matières appropriées,
 - le placement, la découpe et la prise des marques,
 - la réalisation des différentes opérations en utilisant les fiches techniques.

Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ameublement : Cartonnages et recouvrements »

et

Attestation de réussite de l'unité de formation « Ameublement : Habillage de fenêtres et coussins - niveau 2 »

classées dans l'enseignement secondaire supérieur.

PROGRAMME

Programme de l'étudiant

L'étudiant sera capable, au travers d'un stage :

- de respecter le contenu du contrat de stage ;
- de mettre en œuvre ses acquis théoriques et pratiques en fonction des directives données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
- de s'adapter aux exigences du métier en respectant les règles en vigueur du lieu de stage ;
- de développer sa capacité relationnelle avec le milieu de travail et/ou la clientèle ;
- de préparer son évaluation personnelle et globale du stage avec l'aide du chargé de cours.

Programme du chargé de cours

Le chargé de cours devra :

- aider l'étudiant à négocier un contrat de stage et participer à l'élaboration du contrat de stage ;
- gérer le suivi du stage ;
- superviser l'étudiant :
 - en l'aidant à relater les faits avec clarté et précision ;
 - en l'aidant à évaluer son travail par rapport aux objectifs du stage ;
 - en améliorant sa compréhension du milieu et de ses relations professionnelles ;
- évaluer les savoir-faire et savoir-faire comportementaux de l'étudiant dans les activités de stage.

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, dans le cadre de mises en situations concrètes de travail dans le domaine de l'ameublement :

- de se situer dans l'équipe de travail ;
- d'organiser et de réaliser des travaux de qualité de cartonnage ou de recouvrement d'élément de décoration ou d'habillage de fenêtre ou de confection de coussin, en fonction des directives données et dans le respect des règles de base d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
- de présenter oralement ou par écrit des activités effectuées lors de son stage et d'évaluer les relations établies avec le milieu professionnel.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré de qualité des travaux réalisés,
- la rapidité d'exécution,
- le sens de la créativité et de l'esthétique,
- la méthode rationnelle du travail,
- le degré d'autonomie,
- la qualité de sa capacité relationnelle,
- la qualité de la présentation orale ou écrite.

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION
EPREUVE INTEGREE

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : **18 mai 2006**

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :

AMEUBLEMENT : DECORATION TEXTILE DE L'HABITAT

CODE DE L'U.F. (3) <i>54 1000 02252</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
---	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Sans objet (pas d'annexe n° 2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page(s) (2)

8. Programme :

- 8.1. Etudiant Repris en annexe n° **4** de 1 page(s) (2)
- 8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) <i>54 10 00 U22 S2</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 502
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :**Code U**

11.1. Etudiant : (2) 20 périodes

Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	
			- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
Préparation de l'épreuve intégrée de la section : Ameublement : Décoration textile de l'habitat	CTPP	Y	16	
Epreuve intégrée de la section : Ameublement : Décoration textile de l'habitat	CTPP	Y	4	

Total des périodes : 20

✓

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

J. LEONARD
Administrateur pédagogique

Date : **14 JUIN 2006**

Signature :



- (1) Biffer la mention inutile
 (2) A compléter
 (3) Réserve à l'Administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Epreuve intégrée de la section : Ameublement : Décoration textile de l'habitat

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'intégrer et de démontrer des savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux dans la réalisation et la présentation d'un ensemble de décoration coordonné comportant un habillage de fenêtre et un élément de décoration de type coussin, cartonnage ou recouvrement.

En outre, elle vise à évaluer son sens de l'organisation, son autonomie, sa créativité, la précision et le soin de son travail.

Epreuve intégrée de la section : Ameublement : Décoration textile de l'habitat

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

Epreuve intégrée de la section : Ameublement : Décoration textile de l'habitat

ANNEXE 4

PROGRAMME

Programme de l'étudiant

L'étudiant sera capable :

à partir d'une commande, de mesures et de matières, proposées par lui-même et/ou par le chargé de cours et avalisées par le Conseil des études,

- de réaliser un habillage de fenêtre en mettant en œuvre les technologies et techniques de coupe, de découpe et d'exécution spécifiques, en particulier ;
 - le calcul du métrage des matières en tenant compte de l'ampleur et des raccords ;
 - la sélection des matières de renfort, de doublage, et des accessoires appropriés au modèle et au procédé de suspension ;
 - le choix des achèvements appropriés au modèle et au style de la réalisation ;
- de réaliser un élément de décoration coordonné à l'habillage de fenêtre, de type coussin, cartonnage ou recouvrement, en mettant en œuvre les technologies et techniques de coupe, de découpe et d'exécution spécifiques, en particulier :
 - la sélection et la quantification des matières appropriées ;
 - le placement, la découpe et la prise de marques ;
 - l'assemblage et l'achèvement approprié au modèle et au style de la réalisation ;
- d'inventorier les ressources nécessaires à la réalisation du travail ;
- d'organiser son travail, en fonction des tâches à effectuer, de manière rationnelle, dans le respect des consignes et du délai ;
- d'effectuer les travaux dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
- d'utiliser la documentation technique.

Programme du chargé de cours

Le chargé de cours devra :

- préciser les consignes et le délai de réalisation ;
- vérifier régulièrement le bon déroulement du travail de l'étudiant et lui donner des conseils ;
- préciser les critères d'évaluation à l'étudiant ;
- conseiller l'étudiant dans la préparation et la présentation de l'épreuve intégrée proprement dite.

Epreuve intégrée de la section : Ameublement : Décoration textile de l'habitat

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

*en respectant les consignes données,
en utilisant la documentation technique,*

- ◆ de réaliser avec soin, précision, méthode et autonomie un habillage de fenêtre et un élément de décoration coordonné (coussin, cartonnage ou recouvrement) en mettant en œuvre les technologies et techniques de coupe, de découpe et d'exécution spécifiques aux réalisations, en particulier :
 - l'adéquation modèle/matière/technique ;
 - le respect des dimensions ;
- ◆ d'exposer le travail réalisé et de justifier ses choix.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré de qualité du produit fini,
- la rapidité d'exécution,
- le sens de la créativité et de l'esthétique,
- la qualité de la présentation.

Epreuve intégrée de la section : Ameublement : Décoration textile de l'habitat

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.